



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



cirad

LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
POUR LE DÉVELOPPEMENT



**Institut de Recherche
pour le Développement**
FRANCE

Termes de références pour la réalisation de l'évaluation finale du projet FEFACCION

Sommaire :

1-Justification de l'évaluation	2
2- Présentation du projet évalué.....	2
2.1- Contexte à l'origine du projet.....	2
2.2- Objectifs et caractéristiques du projet.....	2
2.3- Déroulement du projet et dernier état connu avant évaluation.....	3
3- Objectifs de l'évaluation	4
4- Prestation demandée	4
4.1 Bilan consolidé.....	4
4.2 Questions évaluatives.....	5
4.3 Conclusion et principaux enseignements de l'évaluation	6
5- Pilotage de l'évaluation	6
6- Démarche et livrables	6
7- Calendrier prévisionnel.....	7
8- Budget	8
9- Méthodologie.....	8
9.1 Documentation disponible	8
9.2 Entretien avec les parties prenantes, partenaires et bénéficiaires	8
9.3 Mission terrain.....	9
9.4 Enquête en ligne	9
10- Modalité de réponses et critères de sélection de l'appel à projet	9

1-Justification de l'évaluation

L'évaluation porte sur le projet intitulé « Fonds Équipe France pour l'action en Amazonie autour du changement climatique et de ses impacts FEFACCION » dont les activités, qui ont débuté en juin 2024, sont en cours d'achèvement (fin des activités : décembre 2025). L'évaluation finale du projet est un prérequis du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE), responsable pour l'attribution du financement de ce projet dans le cadre du dispositif Fonds Equipe France (FEF). Cette évaluation finale est pilotée par le Comité de Pilotage FEFACCION chargé du suivi et du pilotage du projet, composé du service de coopération et action culturelle de l'Ambassade de France au Brésil, de la représentation de l'IRD au Brésil et de la direction régionale du Cirad au Brésil. Le contrat de prestation de service pour cette évaluation sera réalisé par la direction régionale du Cirad au Brésil.

2- Présentation du projet évalué

2.1- Contexte à l'origine du projet

Le changement climatique représente un défi majeur pour l'environnement et les sociétés, affectant les sols, les écosystèmes, les ressources en eau et la santé humaine. Ces impacts sont particulièrement marqués au Brésil, avec des phénomènes tels que des inondations, des sécheresses extrêmes, des feux de forêts et des vagues de chaleur. La coopération scientifique franco-brésilienne coopère, depuis de nombreuses années, sur ces thématiques en Amazonie. À travers de nombreux projets et programme, les chercheurs brésilien et français ont pu développer des connaissances et des modèles scientifiques pluridisciplinaires capables de prédire ces changements et/ou de proposer des solutions adaptées. La diffusion de ces résultats à grande échelle reste un défi, nécessitant la coordination de nombreux acteurs, des autorités fédérales aux communautés locales.

Le projet FEFACCION, axé sur l'Amazonie, repose sur ces partenariats de longue date entre institutions brésiliens (universités, centre de recherche, administration ONGs, etc.) et françaises (en particulier l'IRD et le Cirad), et vise à transformer les connaissances scientifiques en actions concrètes autour du changement climatique et de ses impacts. Ces actions incluent la formation, la diffusion des connaissances et la sensibilisation des jeunes aux enjeux climatiques.

Ce projet a été élaboré et mis en œuvre par le service de coopération et action culturelle de l'Ambassade de France au Brésil, la représentation de l'IRD au Brésil et la direction régionale du Cirad au Brésil dans le cadre du dispositif Fonds Equipe France du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères (MEAE). Les actions sont réalisées avec plus d'une vingtaine de partenaires brésiliens. Les crédits de ce projet ont été attribués au Cirad et à l'IRD via convention de subvention avec l'ambassade de France au Brésil.

2.2- Objectifs et caractéristiques du projet

L'objectif du FEF est de structurer, rationaliser et transférer les recherches et actions menées par l'équipe France et ses partenaires brésiliens sur les enjeux du changement climatique dans le bassin amazonien, couvrant les états du Pará, Amazonas et Amapá. Le FEF permettra ainsi de fédérer les acteurs de la coopération scientifique franco-brésilienne en Amazonie autour d'objectifs clairs. La formation des jeunes générations et des acteurs locaux sur la « science amazonienne » garantira la pérennité des travaux réalisés, notamment par l'IRD et le CIRAD. Le FEF vise à structurer les réseaux existants pour agir de manière complémentaire, en abordant les problématiques locales et en impliquant divers acteurs, des populations amérindiennes aux coopératives agricoles. Les actions du FEF se déclinent en quatre axes : formation à l'observation et à la gestion, formation des jeunes générations, sensibilisation des populations et décideurs, et soutien à la recherche pour un développement durable. Les activités se déroulent de juin 2024 à décembre 2025.

Le projet est structuré autour de 3 composantes d'activités :

- **Composante 1** : Former aux outils d'observation et d'appui à la gestion des ressources en renforçant l'interface entre la recherche scientifique, la société et les attentes socioéconomiques
- **Composante 2** : Créer des dialogues et une réflexion croisée entre chercheurs brésiliens et français, partager les résultats des recherches au sein de la communauté scientifique et diffuser les connaissances auprès d'un public de décideur/décideuses et de la société civile
- **Composante 3** : Appuyer les projets R&D, la mobilité des étudiants et l'implication des jeunes sur le changement climatique et ses impacts en Amazonie

Et d'une composante dédiée à la gestion, suivi et communication du projet.

Les bénéficiaires directs identifiés pour le projet sont :

- Les étudiants : intéressés aux questions relatives à l'Amazonie, souvent dans des universités peu exposées à l'international
- Les chercheurs intéressés par les thématiques amazoniennes et localisés sur le territoire
- Les populations : public très divers de consommateurs à producteurs, vivant en zone péri-urbaine rurale ou en forêt – dans une dynamique de protection mais avec des besoins de développement économiques pour rester vivre dignement dans ce territoire
- Les coopératives de petits producteurs mais aussi les grands producteurs agricoles
- Les décideurs publics, en particulier les municipalités et les secrétariats à l'environnement des états ciblés
- Les décideurs publics à l'échelle fédérale
- Les populations indigènes et les communautés afro-descendantes
- Les populations dépendantes de l'exploitation économique des sites en Amazonie

Le projet prévoit de bénéficier à 2000 personnes, dont 50% de femmes et 60% de jeunes de -30 ans.

2.3- Déroulement du projet et dernier état connu avant évaluation

La gouvernance du projet repose sur le comité de pilotage :

- Le Comité de pilotage, composé d'un représentant du SCAC, de l'IRD et du Cirad, des chercheurs du Cirad et de l'IRD, ainsi que la manager du projet.

Le comité de Pilotage s'est réuni tous les deux ou trois mois pour faire état de l'avancement du projet et arbitrer les différentes modifications/décisions nécessaires pour le déroulement du projet.

Dernier état connu des activités réalisées

Les activités prévues autour du projet FEFACCION se sont globalement toutes déroulées. À ce jour, nous recensons trois activités qui n'ont pas pu avoir lieu. En conséquence, le budget initialement alloué à ces activités ont été partiellement redéployés pour la réalisation de nouvelles activités. Ce redéploiement a été validé par l'ensemble du comité de pilotage, comprenant l'Ambassade de France au Brésil, l'IRD et le Cirad.

Les principales raisons de la non-réalisation de certaines activités sont : le départ des coordinateurs des activités, un contexte politique non favorable en 2024 (élections municipales).

Les activités du projet sont réparties en dans 3 composantes :

- **Pour la composante 1** : 6 activités différentes étaient prévues dans le projet initial, elles-mêmes subdivisées en actions, pour un total de 13 actions. Au premier septembre 2025, 5 actions sont terminées, 6 actions sont programmées au cours du mois de septembre et octobre et 1 action ne sera pas réalisée. Les reliquats de crédits et la réattribution des crédits de l'activité annulée ont permis la programmation de 4 nouvelles actions pour cette composante.
- **Pour la composante 2** : 8 activités différentes étaient prévues dans le projet initial, elles-mêmes subdivisées en actions, pour un total de 14 actions. 4 actions sont terminées, 8 actions sont programmées au cours du mois de septembre et octobre et 3 actions ne seront pas réalisées. Les reliquats de crédits et la réattribution des crédits de l'activité annulée ont permis la programmation de 2 nouvelles activités pour cette composante.

- **Pour la composante 3** : 3 activités différentes étaient prévues dans le projet initial, elles-mêmes subdivisées en actions, pour un total de 6 actions. Au premier septembre 2025, 3 actions sont terminées, 3 actions sont en cours de réalisations.
- **La composante 4** correspond aux activités de suivi, fonctionnement, communication et évaluation du projet.

Dernier état financier connu (en euros)

Numéro de la composante	Etat des dépenses connu Août 2025	Prévision des dépenses d'ici décembre 2025	Budget prévisionnel
1	210.000	350.000	430.000
2	162.000	320.000	346.000
3	75.000	130.000	140.000
4	69.000	80.000	84.000

L'état d'avancement et l'état financier seront actualisés par la manager du projet jusqu'en décembre 2025.

3- Objectifs de l'évaluation

L'évaluation poursuit les objectifs suivants :

Objectifs à visée rétrospective :

- Dresser un **bilan consolidé** des activités réalisées sur l'ensemble du projet FEF
- Evaluer dans quelle mesure le projet a atteint ses objectifs et produit les résultats escomptés, en se basant sur les questions évaluatives définies ci-après.

Objectifs à visée prospective :

- A partir des constats et des réponses apportées aux questions évaluatives, formuler **des recommandations**:
 - Permettant aux parties impliquées dans le projet de prolonger les dynamiques de renforcement des réseaux et partage de connaissances lancées dans le cadre du projet ;
 - Aux parties impliquées pour continuer à développer la coopération scientifique franco-brésilienne en Amazonie suite aux activités et résultats de la COP 30 à Belém.
 - Permettant l'utilisation, la valorisation et l'appropriations des résultats du projet par le Centre Franco-Brésilien de la Biodiversité Amazonienne (CFBBA)

4- Prestation demandée

4.1 Bilan consolidé

Le bilan consolidé portera sur l'ensemble des composantes du projet FEF. Il comprendra :

- Un **historique succinct de la mise en œuvre du projet** en identifiant, au regard de ce contexte particulier, les événements ayant eu une incidence sur ses activités et son niveau d'avancement ;
- **Une description de l'ensemble des activités réalisées, du niveau d'exécution financière, du suivi et de la gouvernance du projet**. Les éléments du bilan devront tenir compte des indicateurs de réalisation, de résultats et d'impacts tels qu'initialement définis dans le rapport de présentation du projet. Le suivi des indicateurs de réalisation et les indicateurs de résultats seront fournis au prestataire en début d'évaluation par la manager du projet. L'évaluation permettra de définir les impacts du projet, selon les indicateurs détaillés dans le projet initial.

4.2 Questions évaluatives

Pertinence

1. Le projet a-t-il été pertinent au regard des besoins identifiés ?
 - a. Les activités proposées étaient-elles adaptées aux bénéficiaires identifiés lors de la conception du projet?
 - b. Les activités étaient-elles adaptées aux demandes des partenaires brésiliens ?
 - c. L'organisation des activités a-t-elle permis de prendre en compte l'égalité des genre (Marqueur Genre OCDE : G1)?

Cohérence :

2. Dans quelle mesure le projet a-t-il été cohérent et complémentaire d'autres initiatives similaires financées par la France ?
 - a. Le projet a-t-il su s'inscrire dans la nouvelle dynamique de coopération franco-brésilienne qui existe depuis le COMIX?
 - b. Quel est le niveau d'interaction avec les autres projets de la coopération française en Amazonie?

Efficacité/Impacts

- 3.1. Dans quelle mesure, le projet FEFACCION a-t-il permis de former aux outils d'observation et d'appui à la gestion des ressources en renforçant l'interface entre la recherche scientifique, la société et les attentes socioéconomiques?
- 3.2 Dans quelle mesure, le projet FEFACCION a-t-il permis de créer des dialogues et une réflexion croisée entre chercheurs brésiliens et français, partager les résultats des recherches au sein de la communauté scientifique et diffuser les connaissances auprès d'un public de décideur/décideuses et de la société civile (ONGs, communautés traditionnelles, agriculteurs familiaux, etc.) ?
- 3.3 Dans quelle mesure, le projet FEFACCION a-t-il permis d'appuyer des projet R&D, la mobilité des étudiants et l'implication des jeunes sur le changement climatique et ses impacts en Amazonie?
- 3.4 Le projet FEFACCION a-t-il respecté son positionnement vis-à-vis des marqueurs Rio indiqué lors de la création du projet (Biodiversité : G2, Changement climatique – adaptation : G2, Changement climatique - atténuation : G1, lutte contre la désertification : G1)?

Efficiences

3. Quel est le niveau d'efficiences du projet FEFACCION ?
 - a. Quels sont les points d'efficiences ou inefficiences identifiés par l'évaluateur ?
 - b. Les coûts de gestion sont-ils justifiés ?
 - c. Le management (suivi, gestion et communication) du projet a-t-il été efficace?

Durabilité :

4. Les activités réalisées au cours du projet FEFACCION sont-elles susceptibles d'être mises à l'échelle ou essaimées par les acteurs de la coopération Fr-Br?

- a. **Quelle est le niveau d'appropriation par les bénéficiaires des connaissances partagées dans les activités du projet?**
- b. **Le partage et transmission des connaissances ont-ils été pérennisé au cours du projet?**

4.3 Conclusion et principaux enseignements de l'évaluation

Le rapport d'évaluation comprendra une partie conclusive qui sera structurée autour de deux axes :

- **Principales conclusions** sur les questions évaluatives et **enseignements** qui s'en dégagent.
- **Recommandations** pour le service de coopération et action culturelle de l'ambassade de France au Brésil, pour l'IRD et le Cirad. Compte-tenu des enjeux liés à la fin du projet FEF, ces dernières seront focalisées sur les points suivants :
 - La pertinence de reconduire de projets similaires dans la région amazonienne ;
 - Valorisation des résultats du projets ;
 - Synergie avec le CFBBA et d'autres initiatives (OTCA, etc...)
 - Sur les modalités de gestion et mise en place du projet (suivi, gouvernance, communication);

5- Pilotage de l'évaluation

Un comité de pilotage sera institué et il se réunira au moins 3 fois, en présentiel ou en ligne, en présence des consultants (dès le démarrage, lors de la remise du rapport provisoire et lors de la remise du rapport final). Il sera composé d'un représentant de l'ambassade de France, deux représentants du CIRAD, deux représentants de l'IRD et de la manager du projet. La manager de projet assure la présidence du comité de pilotage et est l'interlocutrice privilégiée des consultants pour l'organisation, la réalisation et gestion administrative de leur mission.

Les membres du comité de pilotage ont pour fonction de faciliter la mission d'évaluation (accès aux contacts et informations), de permettre l'expression de la variété des points de vue, d'apporter des éclairages utiles aux consultants et de commenter les rapports produits par l'équipe d'évaluation, sachant que cette dernière reste seule responsable du contenu et de la qualité du rapport final. La validation des rapports donnant lieu à des financements est réalisée par la manager de projet, après prise en compte des commentaires des membres du COPIL, dans le respect de l'indépendance des consultants.

6- Démarche et livrables

L'évaluation se déroulera en **trois phases comme indiqué ci-après**. Les phases s'enchaînent après validation de chaque livrable par la manager de projet.

6.1 Cadrage

Basée sur des entretiens préliminaires et sur une première analyse de la documentation disponible, cette phase doit permettre de :

- Préciser les attentes du commanditaire, le champ et l'objet de l'évaluation,
- Finaliser la démarche méthodologique et le référentiel de l'évaluation,
- Finaliser la méthodologie mobilisée pour répondre aux questions évaluatives.

Pour préparer la note de cadrage et l'engagement du projet, une première réunion du COPIL sera organisée dès la sélection du prestataire. Lors de cette réunion, la documentation disponible et les contacts identifiés pour les entretiens des différentes phases seront communiqués aux consultants par la manager du projet.

↳ **Livrable : la note de cadrage** (15 pages maximum)

Elle rappellera le contexte et les objectifs de l'évaluation ; elle précisera les questions évaluatives (critères de jugement), la démarche méthodologique et les outils-moyens mobilisés pour le recueil des informations. Elle mentionnera un échéancier des investigations et une liste des personnes/structures à rencontrer aux différentes phases.

Délai : 7 jours maximum après le COPIL. La manager de projet transmettra la note aux membres du COPIL pour commentaires qui seront communiqués aux consultants. Selon les besoins, une version corrigée de la note de cadrage tenant compte des commentaires pourra être demandée pour validation.

6.2 Collecte et analyses évaluatives

Durant cette phase, les évaluateurs réaliseront les investigations prévues dans leur offre qui leur permettront de compléter et récolter les informations nécessaires à l'élaboration du bilan et à la formulation des premières réponses aux questions évaluatives.

↳ **Livrable : le rapport d'analyse provisoire** (30 pages maximum hors annexes)

Le rapport comprendra : le bilan consolidé provisoire du projet, les premiers éléments de réponses aux questions évaluatives, les hypothèses restant à confirmer, l'état des investigations restantes et l'échéancier.

Délai : le rapport provisoire sera remis 2,5 mois maximum après le COPIL du démarrage.

6.3 Finalisation

Durant cette phase, les évaluateurs réaliseront les analyses nécessaires pour compléter leurs réponses aux questions évaluatives, établir leurs conclusions et proposer des recommandations.

↳ **Livrables :**

- **Le rapport final** (50 pages maximum hors annexes)

Le rapport comprendra : un sommaire, un résumé de 2 à 4 pages au maximum, un exposé de la méthodologie et ses limites, le bilan consolidé du projet, les réponses aux questions évaluatives, les conclusions et recommandations. Seront annexées : la liste des sigles et acronymes utilisés, la liste des personnes rencontrées, la documentation exploitée.

- **La matrice de la fiche de synthèse de l'évaluation complétée**

Cette matrice sera utilisée par la cellule EVA pour rédiger une fiche maquetée qui sera publiée sur le site du MEAE. Il est très important qu'elle respecte l'intégrité des résultats et que sa rédaction soit soignée, en respectant les consignes de limitation des caractères.

Délai : le rapport final sera remis 1 mois maximum après le COPIL sur le rapport provisoire.

Tous les livrables seront adressés à la manager de projet qui se chargera de les diffuser aux membres du comité de pilotage avant leur réunion. Les consultants sont invités à prendre en compte les commentaires des membres du COPIL dans le respect de leur indépendance. Les livrables seront validés par la manager de projet par courrier électronique.

Les soumissionnaires peuvent proposer des amendements à cette organisation, s'ils le jugent nécessaire. Ils justifieront les modifications proposées.

7- Calendrier prévisionnel

Le **calendrier prévisionnel** de l'évaluation est le suivant :

Étapes ou tâches	Dates ou durées prévues
<i>Date limite de dépôt des offres</i>	<i>30/11/2025</i>
<i>Sélection du consultant</i>	<i>Semaine du 01/12/2025</i>
<i>COFIL de démarrage</i>	<i>Semaine du 08/12/2025</i>
<i>Remise de la note de cadrage</i>	<i>Semaine du 15/12/2025</i>
<i>Validation de la note de cadrage</i>	<i>Semaine du 05/01/2026</i>
<i>Remise du rapport provisoire</i>	<i>Semaine du 23/02/2026</i>
<i>COFIL sur le rapport provisoire</i>	<i>Semaine du 02/03/2026</i>
<i>Remise du rapport final et de la matrice de la fiche de synthèse</i>	<i>Semaine du 23/03/2026</i>
<i>COFIL sur le rapport final</i>	<i>Semaine du 30/03/2026</i>

8- Budget

Le budget disponible pour cette évaluation s'élève à 10.000€.

9- Méthodologie

9.1 Documentation disponible

- **Etat de la documentation et des informations disponibles :**

Lors du premier COFIL, la manager de projet fournira aux consultants la documentation disponible qu'il leur appartiendra de compléter.

Concernant les activités mises en œuvre par le Cirad, l'IRD et l'ambassade de France, la documentation disponible est la suivante :

- Etat comptable retraçant les niveaux d'engagement et de dépenses se référant aux activités menées dans le cadre du projet,
- Listes des dépenses réalisées.
- Comptes rendus des comités de pilotage,
- Rapports d'activités rédigé par les coordinateurs d'activités, permettant de déterminer les indicateurs de réalisation et partiellement les indicateurs de résultats,
- Rapports mensuels de communication,
- Compte rendu intermédiaire du projet.

9.2 Entretien avec les parties prenantes, partenaires et bénéficiaires

La liste des entretiens à réaliser sera défini conjointement entre le prestataire et le comité de pilotage responsable de l'évaluation et les contacts seront communiqués par la manager de projet au prestataire. Ci-dessous, une liste non-exhaustive des institutions partenaires du projet :

- Ambassade
- IRD
- CIRAD
- UFAM
- UFPA
- UFOPA
- UFRA
- UNIFESSPA
- UNITINS
- EMBRAPA
- INPA
- Instituto Mimiraua

- SAPOPEMA
- ANA
- FIOCRUZ
- Museu Paraense Emílio Goeldi
- OTCA
- SGB

9.3 Mission terrain

Des missions de terrains pour rencontrer les bénéficiaires et partenaires du projet pourront être organisées dans les villes de Manaus (AM), Belém (PA), Santarém (PA) et/ou Macapá (AP) si l'évaluateur-trice le juge nécessaire. L'organisation des missions sera réalisée avec l'appui de la manager de projet.

9.4 Enquête en ligne

Parmi les moyens d'investigations, le prestataire sera tenu de réaliser au moins une enquête en ligne auprès des bénéficiaires des activités financées par le projet. Cette enquête aura pour objectif de rassembler les informations nécessaires pour établir les indicateurs de résultats et d'impacts définis pour chaque activité, tels que définis dans le projet initial. La manager de projet mettra à disposition les coordonnées des bénéficiaires. Les propositions devront indiquer le logiciel d'enquête à distance qui sera utilisé et fournir des indications sur les traitements statistiques prévus. Le prestataire devra garantir la confidentialité des traitements et associer la manager du projet à la conception des questionnaires.

10- Modalité de réponses et critères de sélection de l'appel à projet

Les soumissionnaires sont invités à envoyer leur offre par mail au plus tard le 30/11/2025 à 18h (heure de Brasília - GMT-3) à l'adresse suivante : fefaccion@cirad.fr

L'offre devra comprendre :

- **Une proposition technique** (maximum 20 pages) présentant la compréhension des contextes des objectifs de l'évaluation, la démarche méthodologique avec un descriptif des différents outils de collecte qui seront mobilisés, le calendrier prévisionnel
- Une répartition prévisionnelle du nombre de jours par phase
- Les **CV des consultants** mobilisés pour les travaux
- pièces nécessaires à l'engagement : CNPJ, MEI, document d'identité

Profil de (s) l'évaluateur (s)

Expert-e en évaluation de programmes de coopération scientifique internationale sur la thématique du changement climatique dans la région amazonienne.

Une connaissance de la coopération scientifique franco-brésilienne et de ses acteurs sera un atout.

La mission nécessitant de nombreux échanges avec les partenaires brésiliens et français, une excellente maîtrise du portugais et une bonne maîtrise du français (niveau B2 minimum) sont indispensables.

Critères de sélection :

La sélection des offres sera fondée sur les critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

Compétences des experts dans le champ évalué : coopération scientifique sur la thématique du changement climatique et de ses impacts en Amazonie	20
Compétences en matière d'évaluation de projet	20
Compréhension des objectifs / besoins du commanditaire	20
Approche méthodologique	20
Nb de jours d'expertise mobilisés	10
Prix	10